



**Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration
du vendredi 17 septembre 2010**

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 9 juillet 2010
2. Actualité de l'Université
 - a. Réorganisation des composantes : information sur le calendrier de la phase transitoire
 - b. Programmation immobilière
3. Renouvellement des Vice-Présidents fonctionnels et nomination du Vice-Président fonctionnel chargé des finances
4. Charges de mission
5. Désignation des représentants du CA au CA du PRES
6. Finances
 - a. Lettre de cadrage budgétaire
 - b. Convention Recette Générale des Finances
 - c. Paiement des frais d'inscription en trois fois
 - d. Subvention au PRES
 - e. Adhésion de Paris 3 à l'Institut d'Etudes Avancées de Paris
7. Orientations campagne d'emplois 2011
8. Référentiel d'équivalences horaires
9. Report de sur-services
10. Recherche
 - a. Réorganisation de l'espace recherche
 - b. Convention quadriennale CNRS
 - c. Point sur les programmes Investissement d'avenir
11. Pédagogie et vie étudiante
 - a. Création de la spécialité " Etudes médiévales" au sein du master de Lettres
 - b. Mise en place du cautionnement de prêt matériel FSDIE / BSB
 - c. Convention Sport Paris 1
 - d. Convention avec l'ESAD pour la formation des élèves au DNSPC
12. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 juillet 2010

Moyennant quelques modifications, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2. Actualité de l'Université

Point d'information, pas de délibération.

3. Renouvellement des Vice-Présidents fonctionnels et nomination du Vice-Président fonctionnel chargé des finances

Raphaël Costambeys-Kempczynski est renouvelé au poste de Vice-Président chargé des systèmes d'information et de la communication.

Catherine Bertho-Lavenir est renouvelée au poste de Vice-Présidente chargée de la politique des personnel.

Christine Hamon-Sirejols est nommée au poste de Vice-Présidente chargé des finances.

4. Charges de mission

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les nominations pour les charges de mission pédagogique suivantes :

- **chargé de mission auprès du CEVU pour les enseignements de langues (LANSAD) ;**
 - **chargé de mission auprès du CEVU pour les enseignements d'informatique ;**
 - **chargée de mission auprès du CEVU pour la formation et le suivi des enseignants en méthodologie du travail universitaire ;**
 - **chargée de mission auprès du CEVU pour la coordination du BAIP ;**
 - **chargée de mission auprès du CEVU pour l'Orientation Active, le tutorat pédagogique et le dispositif des enseignants référents ;**
- chargée de mission auprès du CEVU pour l'aide à la réussite.**

5. Désignation des représentants du CA au CA du PRES

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 nomme les conseillers suivants représentants au conseil d'administration du PRES :

- **Raphaëlle Plu-Jenvrin pour le collège des enseignants-chercheurs**
- **Hervé Clerbout pour le collège des BIATOSS ;**
- **Céline Morin pour le collège des étudiants.**

22 suffrages, 20 voix pour et 2 bulletins blancs.

6. Finances

Lettre de cadrage budgétaire

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la lettre d'orientation budgétaire 2011.

Convention Recette Générale des Finances

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec la Recette Générale des Finances.

Paielement des frais d'inscription en trois fois

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 21 voix pour et une contre l'inclusion dans les droits d'inscription payables en trois fois de la cotisation à la sécurité sociale et aux mutuelles étudiantes.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la fixation à 150 euros du seuil au-delà duquel il est possible de payer les droits d'inscription en trois fois.

Subvention au PRES

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le versement au PRES Sorbonne Paris Cité d'une contribution d'un montant de 100 000 euros pour l'année 2010.

Adhésion de Paris 3 à l'Institut d'Etudes Avancées de Paris

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'adhésion de l'université à l'Institut d'Etudes Avancées de Paris, qui se concrétisera par la mise à disposition de six mois de professeurs invités.

7. Orientations campagne d'emplois 2011

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins trois abstentions les grands axes de la campagne d'emplois 2011 :

- reconduction et maintien d'un nombre important de postes afin de répondre à des besoins clairs et partagés ;
- redéploiement de certains postes sur la base de données objectives (sous-encadrement d'une UFR, activités de recherche) ;
- transformation de certains postes selon 2 principes :
 - répondre à des besoins émergents (enseignements langue non spécialiste / cours d'informatique) ;

doter les services administratifs (DRH, Agence comptable et DPIL) d'au minimum 3 cadres A pour suivre les chantiers importants à venir (RCE, opérations immobilières).

8. Référentiel d'équivalences horaires

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 en formation restreinte aux enseignants approuve à l'unanimité le référentiel d'équivalences horaires moyennant l'impossibilité, à l'exception de certaines fonctions (Directeur d'UFR,

Directeur de service...), de cumuler des fonctions au-delà de 48h pour les enseignants-chercheurs et 96h pour les enseignants (PRAG, PRCE).

Ces heures pourront soit :

- être intégrées dans le service d'enseignement ;
- être prises en heures complémentaires ;
- être une combinaison des deux.

9. Report de sur-services

Le vote est reporté au Conseil d'Administration du 8 octobre.

10. Recherche

Réorganisation de l'espace recherche

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la réorganisation de l'espace recherche.

Convention quadriennale CNRS

Point d'information. Pas de délibération.

Point sur les programmes Investissement d'avenir

Point d'information. Pas de délibération.

11. Pédagogie et vie étudiante

Création de la spécialité " Etudes médiévales" au sein du master de Lettres

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la création de la spécialité « études médiévales » au sein du master de lettres.

Mise en place du cautionnement de prêt matériel FSDIE / BSB

Un texte remanié sera présenté au Conseil d'Administration du 22 octobre.

Convention Sport Paris 1

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le projet de création du GIP « Pôle parisien du sport universitaire ».

Convention avec l'ESAD pour la formation des élèves au DNSPC

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec l'ESAD

12. Questions diverses

Point d'information. Pas de délibération.

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY